Organisme de formation professionnelle continue
Numero agrément 91 30 03332 30
France : +33 (0)188 24 70 33 / 34
Site : www.oo2.fr
Mail : contact@oo2.fr

Recruter sans discriminer avec diversité

Date et durée

Code formation : RH008FR-OPC
Durée : 2 jours
Nombre d'heures : 7 heures

Description

La loi Égalité et Citoyenneté promeut depuis le 28 janvier 2017 **la mixité dans les entreprises**, et en particulier lors des recrutements. Ainsi selon l'article L1131-2 du Code du travail, « *dans toute entreprise employant au moins 300 salariés et dans toute entreprise spécialisée dans le recrutement, les salariés chargés des missions de recrutement bénéficient d'une* ***formation à la non-discrimination*** *à l'embauche au moins* ***1 fois tous les 5 ans***. »
Dans ce contexte, cette formation RH a pour objectif de sensibiliser davantage les responsables du recrutement à la problématique de la discrimination. Elle permet ainsi de mieux comprendre le sens du terme " discriminé " et de **prendre connaissance du cadre juridique** applicable en matière de non-discrimination à l'embauche.
Si elle constitue une obligation au niveau de la loi, cette formation courte vous permettra aussi de savoir **quels sont les éléments de discrimination** au sein de vos processus. Vous apprendrez à mettre en place des bonnes pratiques et vous découvrez les outils indispensables pour prévenir les risques.

Objectifs

En suivant la **formation recruter sans discriminer**, vous validerez les objectifs de compétence suivants :

- connaître les lois et les réglementations applicables au recrutement (normes, obligations et sanctions) ;
- comprendre le terme « discrimination » et ses principes ;
- mettre en œuvre des pratiques de recrutement sécurisées ;
- utiliser des outils pour prévenir les risques de discrimination à l'embauche ;
- connaître les démarches à effectuer lors du recours à une agence de recrutement.

Points forts

Exercices individuels et groupés, simulation d'un entretien de recrutement, échange d'expériences, mise à disposition de documents pédagogiques (supports de cours, exercices, quiz et corrigés).

Modalités d'évaluation

Quiz / QCM
Travaux Pratiques

Pré-requis

Suivre la **formation recruter sans discriminer,** ne nécessite aucun prérequis.

Public

Cette formation s'adresse aux publics suivants :

- les directeurs des ressources humaines, les GRH et les agences de recrutement qui veulent apprendre à bien recruter ;
- toute personne chargée des relations humaines qui souhaite en savoir plus sur la législation applicable au recrutement.

Cette formation s'adresse aux profils suivants

Responsable / Directeur des ressources humaines (RH)

Programme

Module 1 : connaître la législation applicable au recrutement

- Les obligations de l'employeur en matière d'information et de formation.
- La classification des normes allant de la constitution au contrat de travail et à l'esprit du droit.
- La collecte des données relatives au candidat.
- Les sanctions encourues.

Module 2 : comprendre le sens du mot discrimination

- La discrimination et le principe d'égalité.
- Les freins à la non discrimination.
- Les critères interdits.
- Le principe d'égalité des chances et de la diversité.

Module 3 : garantir la sécurité des pratiques de recrutement

- Les méthodes et les outils à utilisées en amont, pendant et en aval.

Module 4 : utiliser des outils pour prévenir les risques

- Les comportements clés.
- Les points de vigilance.
- La charte de la diversité (les valeurs de l'entreprise).
- La différence entre discrimination et action positive.

Module 5 : savoir recruter autrement

- Le recours à des cabinets de recrutement.
- Les guides pour s’outiller.
- L'adéquation du contenu par rapport aux objectifs